



RÈGLEMENT du Biathl'Odon

Samedi 3 octobre 2026

Animation Biathlon par équipes

1. ORGANISATION

L'animation « Biathl'Odon » est organisée par l'Association du Trail du Bois de Baron (ATBB) le samedi 3 octobre 2026 dans le cadre du Trail de l'Odon.

Cette animation est une épreuve ludique et conviviale par équipes combinant course à pied en condition de trail et tir couché à la carabine laser.

L'organisation se réserve le droit de modifier le présent règlement à tout moment afin d'assurer la sécurité et le bon déroulement de l'épreuve.

Email : contact@traildelodon.fr
Site internet : <https://traildelodon.fr/>
Facebook : <https://www.facebook.com/TrailOdon>
Instagram : <https://www.instagram.com/traildelodon/>

2. REGLEMENT et CHARTE.

La participation à l'une des épreuves implique l'acceptation par chaque concurrent de ce présent règlement et de la charte du trailer éco-responsable et bienveillant, consultable sur le site internet.

3. FORMAT DE L'ÉPREUVE

L'épreuve se déroule sous forme de relais par équipes de 2 à 4 participants.

Chaque relayeur devra :

- Effectuer une boucle de course à pied de 380m environs.
- Réaliser une séance de 5 tirs couché à la carabine laser.
- Effectuer éventuellement le ou les tours de pénalité en fonction des tirs manqués (boucle d'environ 25m).
- Puis transmettre le relais à son coéquipier.

L'organisation se réserve le droit de modifier le parcours, les distances et le nombre de passages qui pourront être ajustés en fonction des contraintes techniques ou de sécurité.

4. PROGRAMME DES COURSES

Le programme prévisionnel de l'animation est le suivant :

- De 14h00 à 15h00 : initiation découverte gratuite
- 15h15 : course adultes (à partir de 16 ans) - 12 tours de 380m
- 16h15 : course jeunes (de 10 à 15 ans) - 8 tours de 380m
- 17h00 : course famille (à partir de 10 ans + adulte) - mini 2 jeunes par équipe - 8 tours de 380m
- 17h45 : course adultes (à partir de 16 ans) - 12 tours de 380m

L'organisation se réserve le droit de modifier les horaires en fonction des contraintes techniques ou de sécurité.

5. INSCRIPTIONS / TARIFS

Inscription par équipe complète de 2 à 4 participants :

- **Course adulte : 30€**
- **Course jeune et famille : 20€**

Inscription individuelle (course adulte uniquement) : 8€

Les participants inscrits individuellement seront regroupés par l'organisation afin de constituer des équipes de 2 à 4 participants.

Inscription en ligne suivre le lien sur le site

Inscription sur place en fonction des places disponibles.

Toute inscription est ferme et définitive.

6. CONDITIONS DE PARTICIPATION

L'épreuve est ouverte à toute personne âgée de 10 ans minimum au jour de l'événement.

Les mineurs devront fournir :

- une autorisation parentale signée (voir en fin de ce présent règlement),
- et être accompagnés d'un responsable légal sur le site de l'événement.

Chaque participant, de part son inscription, déclare être apte à la pratique d'une activité sportive loisir.

7. ÉQUIPEMENTS ET TIR

Le matériel de tir est fourni par l'organisation.

Les ateliers de tir seront réalisés exclusivement avec des carabines laser en position couchée.

Les consignes de sécurité devront être strictement respectées.

8. PÉNALITÉS

Chaque cible manquée entraînera une boucle de pénalité (environ 25m).

9. CLASSEMENT / RÉCOMPENSE

Un classement par équipe sera établi à l'issue de chaque course.

Seul la première équipe par catégorie sera récompensé :

- 1ère équipe féminine
- 1ère équipe mixte
- 1ère équipe homme

10. SÉCURITÉ

Les participants s'engagent à respecter les bénévoles, les autres concurrents et les consignes de l'organisation.

Toute attitude dangereuse ou antisportive pourra entraîner l'exclusion immédiate sans remboursement.

11. ENVIRONNEMENT ET RESPECT

Les concurrents s'engagent à respecter les consignes des signaleurs. Ils s'engagent à respecter les sites traversés (espaces publics et privés).

Les coureurs s'engagent à respecter la nature. Tout manquement manifeste et constaté à cette règle fera l'objet d'une mise hors course immédiate.

En validant votre inscription vous vous engagez à respecter la charte du trailer éco-responsable et bienveillant.

12. CONDITIONS EXCEPTIONNELLES

Si les circonstances l'exigent, l'organisateur se réserve le droit de modifier à tout moment et sans préavis, le parcours, les horaires de départ et tout autre aspect lié au bon déroulement des épreuves.

En cas de force majeure, de conditions climatiques trop défavorables ou de toute autre circonstance mettant en danger la sécurité des concurrents, l'organisation se réserve le droit de :

- Différer le départ
- Modifier les barrières horaires
- Reporter la date de départ
- Adapter l'itinéraire des épreuves
- Annuler l'épreuve
- Neutraliser l'épreuve
- Arrêter l'épreuve en cours

13. DROIT À L'IMAGE

Tous les concurrents inscrits sur l'une des épreuves du trail de l'Odon autorisent expressément l'organisation à utiliser leur image. Ces images pourront être utilisées sur tous supports.

De par leur engagement, les participants à l'une des épreuves du trail de l'Odon acceptent que leur nom, leur image, leur voix et leur prestation sportive durant la manifestation puissent être utilisés ou reproduits par les organisateurs ou ayants droits tels que partenaires et médias sur tous supports tels que supports de communication et réseaux sociaux. Chaque participant est libre de se faire parrainer et d'arborer ses propres couleurs.

14. RGPD (Règlement Général sur la Protection des Données à caractère personnel)

Chaque participant bénéficie d'un droit de regard et de modification des informations communiquées lors de son inscription. Ces données ne seront utilisées que dans le cadre de l'organisation des épreuves de Trail de l'Odon, ou pour la communication d'informations liées à l'événement. En aucun cas, elles ne pourront être ni cédées ni utilisées dans un autre but, et seront détruites en cas de dissolution du comité d'organisation (ATBB) de l'événement. En validant son inscription à l'épreuve, chaque participant donne son consentement explicite pour recevoir par courriel ou SMS des messages d'information relatifs à l'événement ou à son environnement sportif. Les participants peuvent à tout moment exercer leurs droits de regard et de modification de leurs données personnelles, ou leur "droit à l'oubli", en adressant la demande à l'adresse courriel contact@traildelodon.fr

15. ACCEPTATION DU RÈGLEMENT

Toute inscription implique l'acceptation pleine et entière du présent règlement.



AUTORISATION PARENTALE POUR MINEUR

Je soussigné(e), ,

Père/ mère / représentant légal* de Mr/Mlle*,

Né(e) le .. / .. /

Autorise mon enfant à participer à l'animation et/ou course du biathlon organisées par l'Association du Trail du Bois de Baron (ATBB) le samedi 3 octobre 2026 dans le cadre du Trail de l'Odon.

Je déclare avoir pris connaissance du règlement complet de l'épreuve et l'accepter sans réserve.

Fait le .. / .. / à

Signature du parent ou représentant légal

* Barrer la mention inutile.